

LE C.P.R. en QUESTION(S)...!

par Gilles LOPEZ
(LIMOGES - HAUTE VIENNE)

Quelques désillusions, un peu d'agressivité, et beaucoup de questions.

Ouf, Son nom sur la liste des reçus au C.A.P.E.S. et on se dit qu'on arrive près du but et qu'on va enfin exercer un métier : PROFESSEUR. Mais quel professeur sera-t'on ? On ne peut le dire encore et pour l'instant le problème n'est pas là, il est au soupir de soulagement ! A la rentrée, on verra au C.P.R. : il paraît que c'est là que l'on apprendra ce qu'est un professeur et comment l'être.

Début octobre, les stages commencent : puisque la formation d'enseignant doit se faire au contact des enfants, et c'est normal, allons-y ! On observe un certain temps le Conseiller Pédagogique, puis on fait cours 2 à 3 heures par semaine ; chaque stage dure 8 semaines et il y en a 3. Quels sont les moyens mis en place par l'Education Nationale pour que cela soit réellement une période de formation ? Aucun ! On nous met au contact de Conseillers, que je ne veux pas mettre ici en cause, qui ne sont que des alibis d'une formation dont l'administration se décharge : selon la personnalité et les idées de chaque Conseiller, le stage aura été enrichissant et formateur ou bien inutile et sans intérêt. Quant aux conférences du C.P.R., elles ont été cette année au nombre de trois :

- La première pour nous apprendre les dédales de l'enseignement secondaire (de la 6ème à la terminale avec toutes les options possibles) : conférence totalement informative et à laquelle la lecture de la brochure remise à la fin aurait épargné d'assister,
- la deuxième où l'on nous a appris qu'il fallait sélectionner et comment le faire sans savoir pourquoi,
- la troisième qui traitait de la drogue a été la seule où l'on a considéré l'élève comme un être humain à part entière.

Quand pendant ces 24 semaines aura-t-on réfléchi sur le rôle de l'enseignant à l'intérieur de l'institution école ? Quand aura-t-on réfléchi sur le fait que l'école devient de plus en plus une garderie ? Quand aura-t-on mené une réflexion sur l'enfant et l'aura-t-on considéré comme autre chose qu'un élément constitutif d'une classe ? Quelle sélection les futurs professeurs de Mathématiques seront-ils amenés à faire et au nom de quoi la feront-ils ? Comment peut-on voir dans ce cas l'école comme un facteur d'épanouissement de l'individu (je parle ici de l'enfant) alors que rien n'est fait, ou si peu, pour que les adultes qui vont y travailler mènent une réflexion sur le sens et la portée de leur action ? Comme j'ai entendu dire un enseignant : "Moi, dans ma classe, je pose des actes et ensuite si ça ne marche pas,

je réfléchis". N'est-ce pas fonctionner à contre-sens ? Est-il temps de réfléchir lorsqu'un geste, une action de notre part aura bloqué un enfant ? Et pourtant, c'est la démarche proposée aux professeurs stagiaires et même dans leur cas il n'est prévu aucun temps important de réflexion collective. Si certains Conseillers en proposent, ils sont plus souvent consacrés à l'embellissement technique d'une démonstration qu'à essayer de comprendre l'attitude de tel ou tel élève et le peu de motivations qu'ont la plupart à faire des Mathématiques.

L'année de C.P.R. devrait être à mon avis le temps privilégié où une telle réflexion pourrait être menée avec les Conseillers Pédagogiques et ce serait là une manière toute différente d'envisager leurs fonctions et nos rapports avec eux. Evidemment, une telle réflexion devrait être associée à un certain nombre de stages se déroulant comme actuellement. Mais une telle conception modifierait la relation fondamentale qui existe à l'intérieur de l'école et qui est la relation de maître à élève, d'enseignant à enseigné. Ce type de relation, à mon avis, nie aux individus la capacité de prendre en charge leur propre formation et de répondre soit par eux-mêmes, soit à l'aide de ce que l'on pourrait appeler des "intervenants extérieurs" à leurs attentes en matière de formation. Et là, j'élargirais un peu le sujet : à l'intérieur de l'école. Quelle latitude ont les enfants de prendre en charge leur formation et qui sait si la formation qu'ils voudraient acquérir correspond avec celle qu'on leur donne ? Le but de ces paroles n'est pas démagogique et leur sens caché n'est pas : "Laissons leur faire tout ce qu'ils veulent"; mais dans la mesure où ce qui se passe à l'intérieur des lycées dans la plupart des cas est de la forme : "Laissons leur faire ce que nous voulons qu'ils fassent", il y a, à mon avis, sujet à se poser des questions. Alors qu'actuellement on voit une grande masse d'individus se décharger de leurs responsabilités auprès de "spécialistes" de toutes sortes, quels moyens donnons-nous aux jeunes à l'intérieur de l'école pour qu'ils puissent effectivement prendre des responsabilités et se prendre en charge ?

On croit en avoir trouvé avec le système de délégués participant aux conseils de classe etc... Ce ne sont à mon avis que des alibis pour avoir bonne conscience. Comment peut-on croire qu'une personne avec laquelle on entretient des relations de type hiérarchique puisse par moments se libérer de cela et parler avec vous d'égal à égal ou tout au moins en toute franchise ? Mais tout ceci nous écarte de la formation des enseignants du secondaire.

Le but de cet article est d'essayer de mettre en lumière l'hypocrisie de l'institution C.P.R. Qui peut actuellement défendre le C.P.R. sous sa forme actuelle comme moyen efficace de formation d'enseignants ? Comment ne pas être effaré par les lacunes de cette formation ? Et du point de vue financier quel gachis : rémunération des stagiaires pour 8 heures de présence par semaine, rémunération des Conseillers pédagogiques ; que d'argent dépensé pour si peu de résultats.

Je voudrais à la fin de ces lignes dire quelques mots de l'épreuve pratique du C.A.P.E.S. Au nom de quoi et après avoir vu seulement 2 heures de cours (où le stagiaire et les élèves sont crispés et manquent de naturel) et peut-être consulté les rapports de stage, peut-on dire qu'untel sera apte à enseigner ou non ? Quelle responsabilité à exercer à partir de si peu d'éléments : Bon courage Messieurs (et dames) les Inspecteurs et dommage pour les "bavures" car il en existe. Quant à l'attribution des mentions, bien que moins grave (et pourtant cela conditionne le lieu de la 1ère nomination) le problème est identique.

Après une année de 'Formation' très incomplète, un examen dont les critères d'attribution et de mention n'apparaissent pas comme évidents, c'est cohérent et l'Education Nationale s'endort sur les cohérences de ce type.